

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 JUIN 2020

L'an deux mille vingt et le 18 juin, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin GIMBERT de VESSEAU, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H10 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC, M ALLAMEL, M BOUSCHON, S CIVIER, MN DURAND (proc de A BASTIDE et F NOGIER), C FAURE, P GAILLARD, A LOYET, B PERRUSSET (proc de G FANGIER), P MAISONNEUVE, JF DURAND, JC COURT, L BUFFET (proc de G JALADE), JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES, C PASTRE, R MOULIN, P DUPONT, D BERAL, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, JF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, S REYNIER, C WIOT, V VANDUYNSLAGER, J BOYER, A CHARROUD, G DOZ, JC FLORY, M CEYSSON, F CHASSON, B SOUCHE, M TOURVIELHE, M TAUPENAS et A LAURENT (proc de P ROUX).

Nombre de conseillers

En exercice : 52
Présents : 43
Procurations : 6
Votants : 49
Absents : 3

Date de convocation : 12/06/2020

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Absents : M. DUBOIS, F DUMAS et M CHAZE.

En présence des suppléants non votants : JF DEVES, N REYNET, JP MARRON, D BERNARD et O BOISSIN.

En présence de : C SUCHET, P LAVIALLE, D RECCHIA et J SOUBEYRAND.

Objet : Présentation du Plan de Reprise d'Activités.

Avec le placement en confinement le 17 mars dernier, les services de la CCBA se sont adaptés durant toute cette période.

Chaque fois que cela était possible, les agents ont été placés en situation de télétravail. Le serveur de la CCBA étant parfaitement adapté à ce type de pratique.

Seul le service de gestion et prévention des déchets a continué de fonctionner normalement (avec quelques adaptations au niveau des horaires) étant donné la spécificité de ses missions et des enjeux en termes de salubrité publique.

Une note relative à la continuité de services a été rédigée le 2 avril 2020 et adressée à l'ensemble des communes membres de la CCBA.

Le 11 mai 2020, le gouvernement a prononcé le déconfinement progressif et un Plan de Reprise d'Activités (PRA), annexe jointe, a été élaboré pour les services de la CCBA.

Ce plan a été décliné par pôles de manière à prendre en considération les contraintes inhérentes à chacun d'entre eux.

L'ensemble a été soumis aux instances paritaires le 15 mai au CHS et le 18 mai au CT.

On distingue 2 périodes dans la reprise d'activités :

- Du 11 mai au 2 juin au cours de laquelle le télétravail a continué d'être favorisé. Néanmoins, un retour des agents en présentiel a débuté en se basant sur le volontariat et la situation personnelle de chacun ;
- A compter du 2 juin, le retour en présentiel a été réalisé sous réserve de la situation individuelle des agents (personne vulnérable, enfants ne pouvant être accueillis dans les établissements scolaires, crèches, etc...).

En parallèle, la CCBA a déployé un dispositif de protection sanitaire de ses agents :

- Achat de masques chirurgicaux et en tissu (dotation de 10 par agent) ;
- Achat de visières en plexi réservées aux agents en contact direct et fréquent avec le public ;
- Achat de solution hydro alcoolique et désinfectante pour les surfaces pour l'ensemble des sites et les véhicules;
- Affichage des gestes barrières ;
- Instauration de règles de circulation dans les parties communes ;
- Marquage au sol pour indiquer les distances de sécurité ;
- Aménagement des postes d'accueil par l'installation de plaques de plexi avec passe documents. De même pour les bureaux accueillant 2 agents ;
- Intensification du ménage dans les sites ;

Le Conseil Communautaire prend acte du plan de reprise d'activités de la CCBA

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 19 juin 2020

Le Président, Louis BUFFET



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20200618-DEL18062020-11-
DE
Date de télétransmission : 22/06/2020
Date de réception préfecture : 22/06/2020